

# ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar  
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



*Numéro 11*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
**AIDELF**

# Permanences et changements dans la pratique des enfants confiés au Sénégal sur la période 1986-1997

Céline VANDERMEERSCH  
CEPED / INED Paris, France

En Afrique de l'Ouest, comme dans le reste de l'Afrique Noire, la pratique des enfants confiés est significative de l'importante circulation des enfants et de la persistance des liens au sein de la famille élargie, en ville comme en milieu rural (Isiugo-Abanihe, 1985 ; Sadio, 1989 ; Lloyd et Desai, 1992 ; Mac Daniel et Zulu, 1996). Les études démographiques qui ont porté sur le thème de la pratique des enfants confiés tendent à montrer que les enfants sont beaucoup moins souvent confiés avant 5 ans qu'après. Généralement moins de 10% des 0-5 ans sont concernés (Isaac et Conrad, 1982 ; Isiugo-Abanihe, 1985 ; Antoine et Guillaume, 1986 ; Locoh, 1986 ; Vimard et N'Cho, 1988 ; Page, 1989 ; Guillaume et Vimard, 1990 ; Blanc et Lloyd, 1990 ; Lloyd et Desai, 1992 ; Ainsworth, 1992 ; Mac Daniel Zulu, 1996).

Des études récentes tendent à montrer que la pratique des enfants confiés permet à des ménages ruraux de faire accéder des enfants à la ville, pour leur formation, notamment pour la scolarisation des garçons, ou pour obtenir de la main-d'œuvre enfantine, le plus souvent des jeunes filles pour les travaux domestiques (Lloyd et Gage-Brandon, 1993 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 ; Clévenot et Pilon, 1996 ; Lange, 1998). La traditionnelle division sexuelle du travail selon les critères d'âge et de sexe, qui prévaut en Afrique de l'Ouest, explique pour une grande part ces différences de motifs (Boserup, 1970)<sup>1</sup>.

Les filles âgées de plus de 4-5 ans sont généralement plus souvent confiées que les garçons<sup>2</sup>. Cela est avéré à la fin des années 1970 au Cameroun, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Nigeria (Antoine et Guillaume, 1986 ; Vimard et N'Cho, 1988 ; Page, 1989), ainsi qu'en milieu rural togolais (Locoh, 1986). Cette tendance se confirme à la fin de la décennie 1980 au Ghana (Lloyd et Gage-Brandon, 1993), en Côte d'Ivoire (Ainsworth, 1992) et au Nigeria (Renne, 1993), et au début des années 1990 au Burkina Faso (Dabire, 1998). Il semble donc que la pratique des enfants confiés est davantage un moyen d'obtenir de la main-d'œuvre enfantine, notamment de jeunes filles, qu'un moyen de donner une formation à un enfant, notamment à un garçon.

Or, des changements sont observés depuis la fin des années 1970 dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. La pratique des enfants confiés âgés de 0-14 ans a diminué au Ghana, en Côte d'Ivoire (Mac Daniel et Zulu, 1996 ; Wakam, 1999). En revanche, au Cameroun, les ménages accueillent davantage d'enfants âgés de 0-14 ans en 1998 qu'en 1991, en ville comme en milieu rural (Wakam, 1999)<sup>3</sup>. Il est probable que ces changements sont en partie liés à des modifications de la structure par âge des populations concernées. C'est ce que tend à montrer une étude réalisée sur le Botswana (Pennington et Harpending, 1993).

---

<sup>1</sup> Notons qu'il existe d'autres motivations que la recherche de revenus supplémentaires pour les ménages ruraux. En effet, cette pratique est également courante en ville. À la fin des années 1970, les ménages urbains placent davantage leurs enfants âgés de plus de 4 ou 5 ans que les mères résidant en milieu rural. Les données en attestent au Cameroun, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Nigeria (Page, 1989) et plus récemment au Burkina Faso (Dabire, 1998).

<sup>2</sup> Rappelons que les données exploitées (WFS/EMF, DHS/EDS et LSS) ne permettent pas de prendre en compte les enfants confiés au sein du ménage de résidence de leur mère. Or dans certains groupes ils peuvent être courants, par exemple chez les patrilinéaires Kotokoli du Togo chez qui ils concernent surtout les garçons (Lallemand, 1980).

<sup>3</sup> Dans plusieurs pays d'Afrique Australe et de l'Est, les ménages avec des enfants accueillis sont également moins nombreux en 1996-1998 qu'en 1992-1993, notamment au Kenya et à Madagascar, alors qu'en Zambie peu de changements sont observés entre 1992 et 1996 (Wakam, 1999).

De plus, une étude réalisée sur le Ghana montre que les placements d'enfants en bas âge ont fortement diminué au cours de la période 1971/1988 (Blanc et Lloyd, 1990, 1994). C'est probablement le signe de changements profonds dans la société, notamment d'un désir plus grand pour les mères d'élever leurs enfants elles-mêmes, et par la même d'une nucléarisation de la famille.

L'objet de ce texte est d'étudier, dans le cas du Sénégal, les changements apparus en matière de placements d'enfants âgés de moins de 15 ans, sur la période 1986-1997. Cette pratique tend-elle à persister et si non, pourquoi ? Telles sont les principales questions auxquelles nous allons tenter de répondre. Le Sénégal dispose de trois Enquêtes démographiques et de santé (EDS) réalisées entre 1986 et 1997. Ces données vont nous permettre d'étudier la pratique des enfants confiés que nous nommons également placement d'enfants, du point de vue des mères. Pour cela nous travaillons sur des échantillons de mères âgées de 15-49 ans ayant au moins un enfant vivant âgé de moins de 15 ans<sup>4</sup>, au nombre de 2 927 en 1986 de 4 115 en 1992-93 et de 5 375 en 1997, qui ont respectivement 8 366, 12 554 et 15 989 enfants âgés de moins de 15 ans vivant au moment de l'étude.

## 1. Qui sont les enfants placés ?

La proportion d'enfants placés âgés de 0-14 ans reste stable entre 1986 et 1997. Elle est de 12,2% en 1986 et en 1997. Mais, cette stabilité cache des disparités et des évolutions divergentes, notamment selon l'âge des enfants et le milieu de résidence de leur mère.

### 1.1 Caractéristiques des enfants placés en 1986, 1992-93 et 1997

#### 1.1.1 Tendances générales

Les populations de l'ensemble des enfants âgés de moins de 15 ans et des enfants placés sont présentées sur la Figure 1. Les enfants placés sont, en moyenne, plus âgés que l'ensemble des enfants, et ce aux trois périodes étudiées. En effet, en 1997, l'âge moyen des moins de 15 ans est de 6,4 ans alors que celui des placés est de 9 ans (tableau 1). En fait, plus de 70% des enfants placés ont plus de 5 ans et moins de 5% ont moins de 3 ans, âge auquel les enfants sont complètement sevrés (figure 1 et tableau annexe 1). Nous retrouvons également cette tendance sur la figure 2 (tableau annexe 2) : moins de 10% des enfants âgés de moins de 4 ans sont placés, alors que ces proportions sont supérieures à 15% chez les plus de 9 ans. En fait, avant 5 ans, l'enfant demande plus de soins et d'affection qu'il ne peut fournir de travail, il est surtout un consommateur (Lallemand, 1976). En effet, il n'est pas encore un partenaire pleinement socialisé et « *il est encore trop tôt pour lui demander de répondre à un appel, d'exécuter un ordre, de transmettre un message* » (Rabain, 1979 : 20). L'éducation des enfants à ces âges consiste donc surtout en leur socialisation et à leur fournir la nourriture nécessaire à leur croissance.

Les enfants à partir de 5-6 ans sont une source de main-d'œuvre importante dans des sociétés où le recours au salariat est rare (Marcoux, 1994). A partir de ces âges, l'enfant « *s'intègre progressivement à l'équipe de travail agricole du groupe qui lui dispense la nourriture, en devient un élément pleinement actif, un producteur* » (Lallemand, 1976 : 112).

---

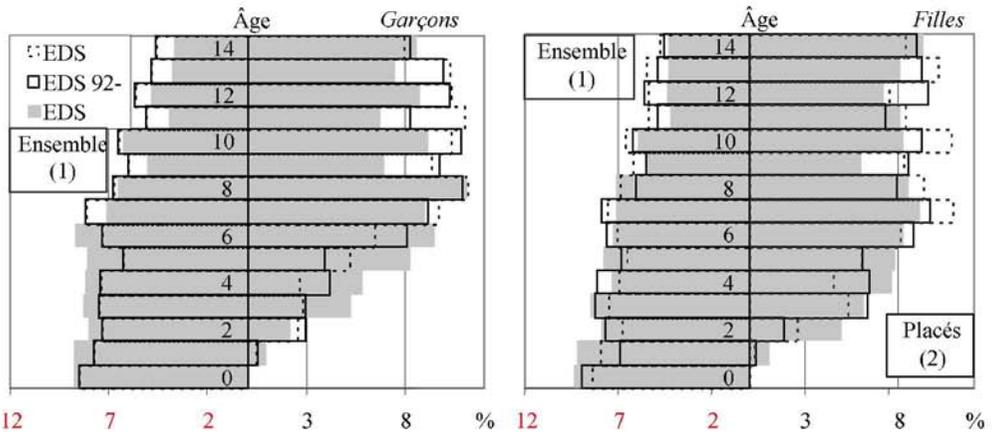
<sup>4</sup> Les mères qui ne résident pas habituellement dans le ménage enquêté sont exclues de l'analyse.

TABLEAU 1 : ÂGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES GARÇONS ET DES FILLES ÂGÉS DE 0-14 ANS ET DES PLACÉS, PAR ANNÉE D'ENQUÊTE.

		EDS 86		EDS 92-93		EDS 97	
		Âge moyen	N	Âge moyen	N	Âge moyen	N
Garçons	Ensemble	5,9	4 232	6,3	6 180	6,4	8 024
	Placés	8,5	546	9,1	787	9,2	951
Filles	Ensemble	5,9	4 134	6,2	6 374	6,4	7 965
	Placés	8,3	473	8,7	808	8,8	904
Ensemble	Ensemble	5,9	8 366	6,3	12 554	6,4	15 989
	Placés	8,4	1 019	8,9	1 595	9,0	1 855

Sources : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

FIGURE 1 : PYRAMIDE DES ÂGES DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS ÂGÉS DE 0-14 ANS (1) ET DES ENFANTS PLACÉS (2) POUR CHACUN DES SEXES ET PAR ANNÉE D'ENQUÊTE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



Notons que la forme des pyramides des âges des garçons et des filles placés est identique (figure 1). On observe un effet d'attraction aux âges ronds (10 ans) et un effet inverse à 5 ans<sup>5</sup>. Une sur-représentation des enfants âgés de 6-7 ans, âge d'entrée au primaire, apparaît aussi sur toutes les pyramides des âges (figure 1).

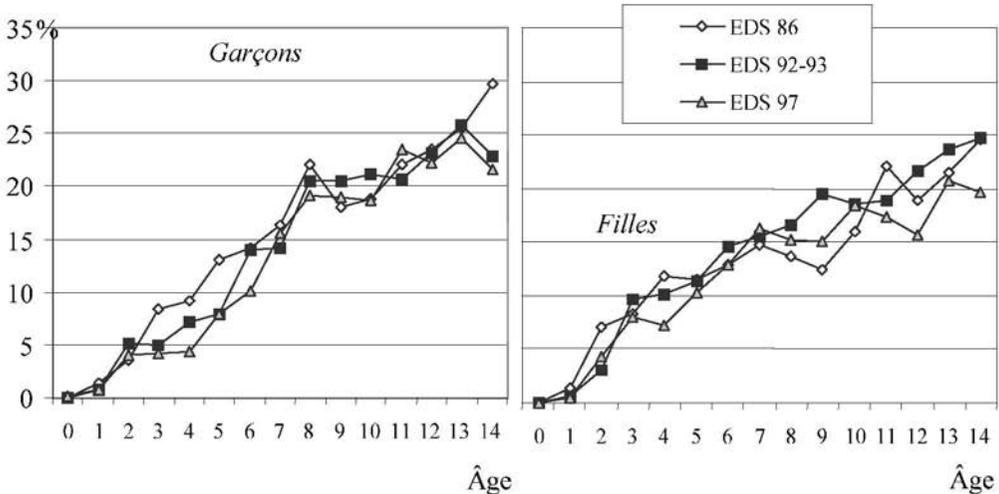
### 1.1.2 Des différences entre garçons et filles au dessus de 7 ans

Au dessus de 7 ans, les garçons sont davantage placés que les filles. En effet, alors que plus de 18% d'entre eux le sont aux trois périodes (et même 20% pour les plus de 11 ans), chez les filles ces niveaux restent inférieurs (figure 2 et tableau annexe 2). Par ailleurs, les garçons placés âgés de 8 ans sont plus nombreux que ceux des âges encadrants (7 ou 9 ans), ce qui n'apparaît pas chez les filles de ces âges. Cette tendance s'observe également sur la pyramide des âges (figure 1). Nous pouvons supposer qu'un certain nombre de garçons, plus que les filles, seraient placés pour leur scolarisation, peut être pour redoubler leur première année du

<sup>5</sup> Les enfants de 5 ans sont sous-représentés par rapports aux autres groupes, probablement pour diminuer les questionnaires relatifs à la santé des enfants de 0-5 ans. Les enfants de 10 ans quant à eux sont sur-représentés.

primaire ou pour entrer au collège. L'utilité des garçons découlerait donc plutôt des bénéfiques futurs que leur ménage de résidence pourrait en tirer en investissant dans leur scolarisation, leur formation coranique ou l'apprentissage d'un métier (Lallemand, 1976 ; Goody, 1982 ; Isaac et Conrad, 1982 ; Findley et Diallo, 1988 ; Bledsoe et Robey, 1986). Une fille, quant à elle, « allège sensiblement les tâches ménagères de l'un de ses membres (de sa mère adoptive) » (Lallemand, 1976 : 112).

FIGURE 2 : PROPORTION DE GARÇONS ET DE FILLES PLACÉS SELON LEUR ÂGE ACTUEL, (%)



### 1.1.3 Des évolutions divergentes chez les garçons et les filles placés

Des changements notables sont observés entre 1986 et 1997 : la population des enfants placés a vieilli au cours de cette période, leur âge moyen est passé de 8,4 à 9 ans (tableau 1). En fait, nous pouvons voir sur les pyramides des âges de la figure 1 que la part des enfants placés âgés de moins de 6 ans a fortement diminué entre 1986 et 1997. Chez les garçons placés, la part des 3-5 ans diminue presque de moitié au cours de cette décennie, alors que chez les filles la baisse est moindre (figure 1). L'âge moyen des filles placées, quant à lui, passe de 8,2 ans en 1986 à 8,8 ans en 1997, alors que pour les garçons ces valeurs sont respectivement de 8,5 ans et 9,2 ans (tableau 1).

Une diminution des placements d'enfants âgés de plus de 5 ans est également observée chez les filles contrairement à ce qui tend à apparaître chez les garçons<sup>6</sup>. Du côté féminin, après que la proportion des placées ait connu un accroissement entre 1986 et 1992-93 pour certains âges, elle diminue en 1997, surtout au dessus de 10 ans. Notamment, chez les filles âgées de 12 ans, elle passe de 19% en 1986 à 21,7% en 1992-93 à 15,7% en 1997. Chez les 14 ans, cette proportion baisse de 24,6% en 1986 à 19,5% en 1997 (figure 2 et tableau annexe 2).

### 1.2 Des évolutions divergentes selon le milieu de résidence des mères

Alors qu'en milieu rural les placements d'enfants tendent à rester constants, ils diminuent à tous les âges en milieu urbain, surtout chez les garçons (tableau 2 et figure 3). Même si en ville la pratique du placement des enfants persiste, l'urbanisation semble donc atténuer cette

<sup>6</sup> Notons quand même une forte baisse de la proportion de placés chez les 14 ans qui passe de 30% en 1986 à 21% en 1997 (figure 2 et tableau annexe 2).

forme de circulation des jeunes dans les familles. En ce qui concerne les moins de 5 ans, cette évolution peut avoir plusieurs origines. D'une part les citadines pourraient avoir changé de comportement dans la gestion de leur fécondité, préférant garder leurs enfants auprès d'elles. D'autre part, elles pourraient moins que par le passé avoir recours à cette forme de solidarité familiale, notamment pour alléger leur charge d'enfants. Chez les plus de 4 ans, il semble que l'envoi de jeunes garçons pour leur scolarisation en milieu rural a diminué entre 1986 et 1997. La dégradation de la situation économique a probablement contribué à cette tendance.

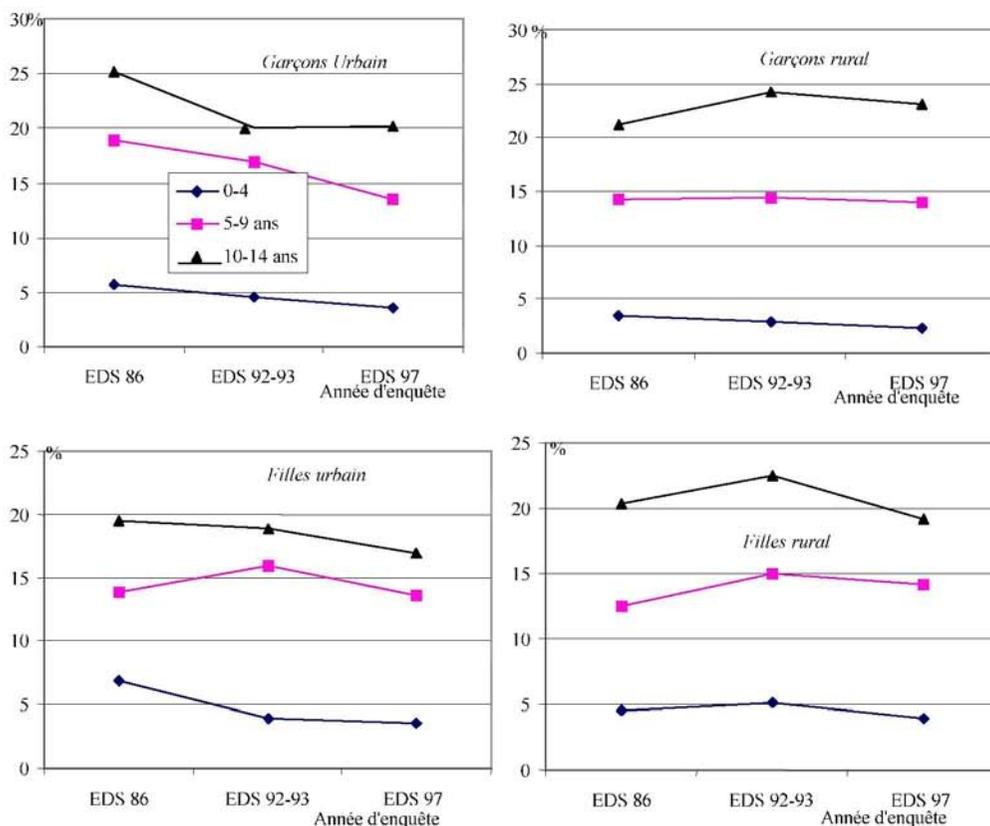
TABLEAU 2 : PROPORTION DE GARÇONS ET DE FILLES PLACÉS SELON LEUR GROUPE D'ÂGE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE DE LEUR MÈRE, PAR ANNÉE D'ENQUÊTE. (%)

	Urbain						Rural					
	EDS 86		EDS 92-93		EDS 97		EDS 86		EDS 92-93		EDS 97	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
<i>Garçons</i>												
0-4 ans	5,6	639	4,5	819	3,5	991	3,4	1119	2,9	1556	2,3	999
5-9 ans	19,0	559	17,0	761	13,5	1016	14,3	928	14,5	1376	14,0	1806
10-14 ans	25,2	397	20,0	639	20,2	857	21,3	550	24,2	1005	23,1	1279
Ensemble	15,2	1595	13,2	2219	12,0	2864	11,1	2597	12,4	3937	11,7	5084
<i>Filles</i>												
0-4 ans	6,9	593	4,0	885	3,5	1017	4,6	1138	5,2	1650	3,9	969
5-9 ans	13,9	561	16,0	764	13,6	1000	12,5	862	15,0	1389	14,2	1719
10-14 ans	19,5	380	18,9	613	16,9	873	20,4	565	22,5	1054	19,2	1327
Ensemble	12,6	1534	12,1	2262	11,0	2891	10,7	2565	13,0	4093	11,5	5014
<i>Sources</i> : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997												

En milieu rural, la fréquence des placements d'enfants âgés de 0-14 ans a peu varié, comparativement à ce qui est observé en ville, hormis chez les garçons âgés de 0-4 ans pour qui elle baisse (tableau 2 et figure 3). La dégradation de la situation économique est certainement un facteur à prendre en compte pour comprendre cette permanence. En effet, les ménages ruraux cherchent à diversifier leurs sources de revenus par l'envoi de jeunes dépendants en ville, pour leur scolarisation ou pour travailler. Des jeunes filles sont incitées à partir en ville, le plus souvent pour travailler comme domestiques. C'est de plus en plus courant en Afrique de l'Ouest depuis la décennie 1970, notamment au Ghana (Lloyd, 1970 ; Azu, 1974 ; Brydon, 1979), en Côte d'Ivoire (Antoine et Guillaume, 1986), mais également au Sénégal, surtout chez les Diola (Sy, 1991) et les Sereer (Lombard, 1985)<sup>7</sup>. Les garçons, quant à eux, sont envoyés dans l'optique d'acquérir une formation, considérée comme un investissement dans le futur.

<sup>7</sup> Chez les groupes patrilineaires Poular et Wolof, fortement structurés et influencés par l'Islam, ces stratégies de diversification des sources de revenus par les migrations temporaires de travail de jeunes filles sont moins courantes (Sy, 1991).

FIGURE 3 : PROPORTION (%) DE GARÇONS ET DE FILLES PLACÉS SELON LEUR ÂGE ACTUEL, PAR ANNÉE D'ENQUÊTE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



## 2. Qui sont les mères qui placent leurs enfants ?

La proportion des femmes âgées de 15-49 ans avec au moins un enfant âgé de moins de 15 ans qui en ont placé au moins un stagne aux environs 25% sur la période 1986-1997. Mais, de même que pour les enfants, cette permanence masque d'importants changements.

### 2.1 Caractéristiques des mères plaçant des enfants

Les populations de femmes enquêtées et celles qui ont au moins un enfant vivant âgé de moins de 15 ans, et donc susceptibles d'en placer un aux trois périodes, sont présentées sur la figure 4 (tableau annexe 3). La forme générale de la pyramide des âges de ces femmes est similaire à celle d'une courbe de taux de fécondité par âge. Aux trois enquêtes, parmi les femmes avec au moins un enfant vivant âgé de moins de 15 ans, 20% ont entre 25 et 29 ans. Plus de la moitié d'entre elles sont âgées de 20 à 34 ans (figure 4). Les mères plaçant au moins un de leurs enfants âgé de moins de 15 ans, quant à elles, sont les plus nombreuses en milieu de vie féconde, à 30-34 ans (figure 5). En fait, près de 70% d'entre elles ont entre 25 et 39 ans<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Le décalage entre les deux pyramides s'explique par le fait que les mères placent souvent les enfants plusieurs années après leur naissance.

FIGURE 4 : PYRAMIDES DES ÂGES DES FEMMES ÂGÉES DE 15-49 ANS (1) ET DE CELLES AYANT AU MOINS UN ENFANT VIVANT ÂGÉ DE 0-14 ANS (2), EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.

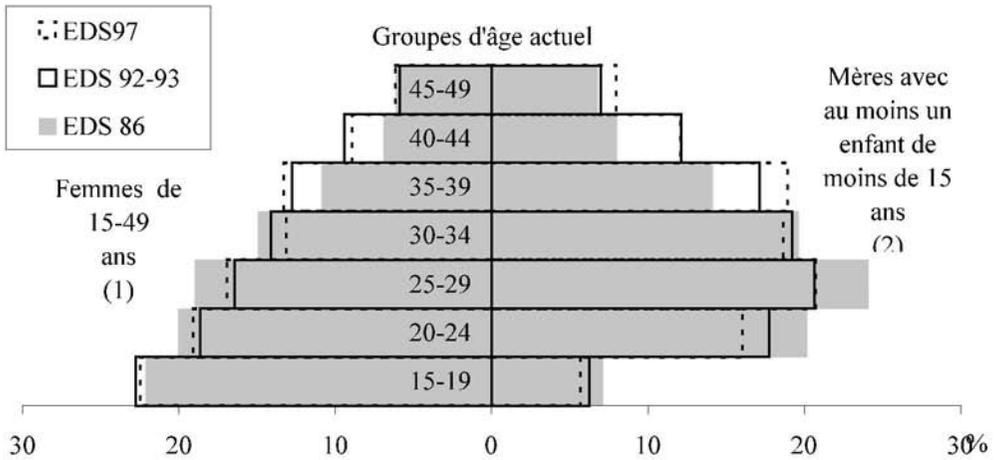
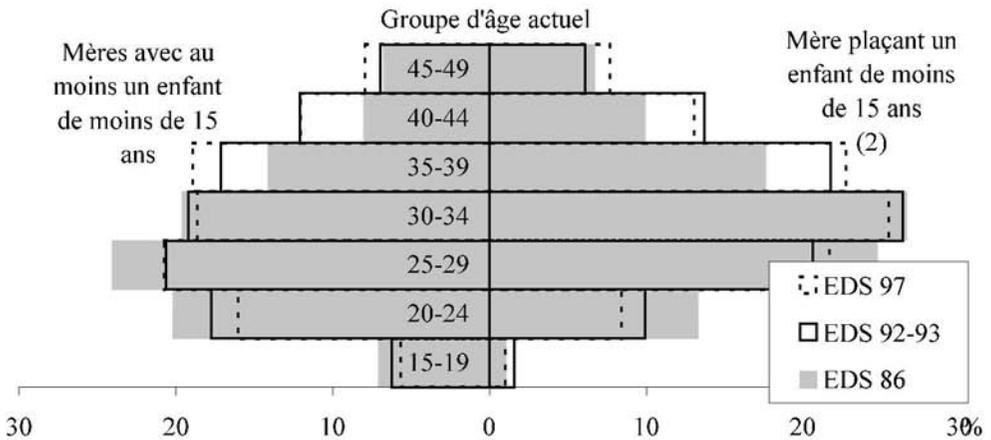


FIGURE 5 : PYRAMIDES DES ÂGES DES MÈRES AYANT AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 15 ANS (1) ET PLAÇANT AU MOINS L'UN D'ENTRE EUX (2), EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.



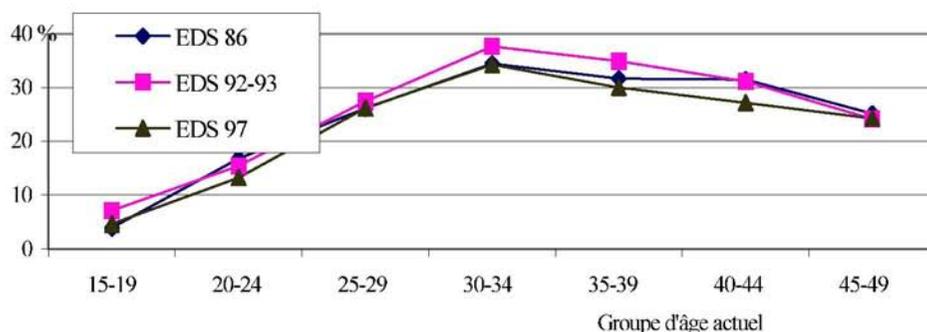
Les jeunes mères (âgées de moins de 20 ans) sont parmi celles qui placent le moins leurs enfants. Elles représentent à peine 2% de l'ensemble des mères ayant un enfant placé de moins de 15 ans. Du fait qu'elles sont au début de leur vie féconde, elles sont probablement réticentes à se séparer d'enfants encore très jeunes. Ce n'est que lorsqu'elles auront atteint un niveau de fécondité assez élevé qu'elles pourront placer un de leurs enfants sans trop être pénalisées par leur départ. En effet, entre 35 et 40% des mères âgées de 30-34 ans, c'est-à-dire au milieu de leur vie féconde, sont concernées par cette pratique, et ce aux trois périodes (figure 6 et tableau 3). Ces mères ont déjà plusieurs enfants vivants, dont la plupart ont moins de 15 ans. Elles savent qu'elles ont de fortes chances d'en avoir d'autres dans le futur et leur ménage de résidence peut adopter une stratégie de spécialisation des enfants par l'envoi de certains d'entre eux en ville pour travailler ou pour leur formation.

TABLEAU 3 : SELON LEUR ÂGE ACTUEL, PROPORTION DES MÈRES DONT UN ENFANT ÂGÉ DE 0-14 ANS EST PLACÉ, PAR ANNÉE D'ENQUÊTE. (%)

Âge	EDS 86		EDS 92-93		EDS 97	
	%	N	%	N	%	N
15-19	3,8	208	7,0	256	4,5	304
20-24	16,8	591	15,3	730	13,2	862
25-29	26,1	705	27,4	849	26,2	1115
30-34	34,4	575	37,7	791	34,2	1003
35-39	31,6	414	34,9	705	30,0	1017
40-44	31,5	235	31,1	498	27,1	648
45-49	25,1	199	24,1	286	24,2	427
Ensemble	25,4	2927	27,5	4115	25,1	5375

Sources : questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

FIGURE 6 : SELON LEUR ÂGE ACTUEL, PROPORTION DES MÈRES DONT UN ENFANT ÂGÉ DE 0-14 ANS EST PLACÉ, PAR ANNÉE D'ENQUÊTE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997. (%)



Après 35 ans, la proportion des mères plaçant un de leurs enfants âgés de moins de 15 ans diminue au fur et à mesure qu'elles se rapprochent de leur fin de vie féconde (figure 6 et tableau 3). Elles ont une faible probabilité d'avoir un enfant supplémentaire dans le futur et gardent donc leurs derniers enfants encore célibataires auprès d'elles, les plus âgés pouvant avoir quitté son ménage.

## 2.2 Changements observés entre 1986 et 1997

Un vieillissement de la population des femmes âgées de 15-49 ans, de celles susceptibles de placer un enfant âgé de moins de 15 ans et enfin de celles plaçant l'un d'entre eux est observé entre 1986 et 1997 (figure 4 et figure 5). Les structures de populations se sont transformées, la part des femmes âgées de plus de 30 ans a augmenté, au détriment des plus jeunes. Ce vieillissement est plus marqué chez les mères susceptibles de placer un enfant et en plaçant effectivement un (figure 5) que chez l'ensemble des femmes (figure 4).

Plusieurs effets semblent se conjuguer. La population des femmes en âge de procréer a vieilli, induisant par la même occasion un vieillissement de la population des femmes susceptibles de placer un enfant et en plaçant un. Ce premier effet peut être qualifié de structurel. S'y ajoute un changement de comportement en matière de reproduction dans les dernières décennies. La scolarisation et l'urbanisation ont contribué à faire reculer l'âge d'entrée

en union des femmes (Hertrich et Pilon, 1997 ; Locoh et Makdessi, 1996 ; Antoine, Djire et Laplante, 1995). Ceci induit un retard dans leur entrée en vie féconde et donc une diminution du nombre d'enfants à placer chez les jeunes mères, notamment chez les 20-29 ans. Enfin, le dernier effet peut être lié au fait que ces mères gèrent différemment leur descendance, en particulier souhaitent élever elles-mêmes leurs enfants.

### 2.3 Placements d'enfants selon la charge d'enfants âgés de moins de 15 ans

Les mères au milieu de leur vie féconde sont davantage concernées par les placements d'enfants que les autres mères (tableau 3 et figure 6). Or, ce sont celles qui ont actuellement le plus d'enfants vivants âgés de moins de 15 ans (Vandermeersch, 2000), tendance également dégagée au Ghana (Blanc et Lloyd, 1990). Plus une mère a d'enfants susceptibles d'être placés, plus forte est sa probabilité d'en placer un.

La pratique du placement des enfants peut être un moyen pour des mères d'alléger leur charge d'enfants lorsqu'elles en ont un nombre élevé. Mais il arrive souvent que ce soit la mère adoptive, souvent la grand-mère de l'enfant, qui demande l'enfant et un refus peut rarement être opposé, surtout à une femme d'une génération plus ancienne (Savané, 1994). La mère qui a placé un de ses enfants souhaite alors en avoir un autre. La mère peut alors chercher à compenser la perte affective, mais également matérielle, occasionnée par le départ de l'enfant, par une nouvelle naissance<sup>9</sup>.

Pour une mère avec un nombre élevé d'enfants vivants âgés de moins de 15 ans, en placer peut aussi découler d'une stratégie de diversification des sources de revenus. En effet, ces mères peuvent en faire partir pour leur formation ou pour travailler, alors que d'autres restent auprès d'elles pour aider aux travaux domestiques ou dans une activité de production.

Notons peu de changement au cours de la période d'observation. La proportion des mères plaçant au moins un de leurs enfants a peu changé chez les moins de 30 ans. En revanche, au dessus de cet âge, cette proportion diminue sur la décennie d'étude, surtout chez les 30-44 ans (tableau 3 et figure 6).

## 3. Conclusion

La pratique des enfants confiés est toujours très prisée au Sénégal. Elle reste élevée tout au long des années d'observation, plus d'un quart des mères sont concernées entre 1986 et 1997, et cette proportion est probablement sous-estimée<sup>10</sup>. Mais cette pratique se transforme. Ces changements sont probablement le signe de mutations dans les motifs au confiage des enfants, tant dans les jeunes âges qu'aux âges plus élevés.

C'est chez les enfants âgés de moins de 6 ans que la pratique des enfants confiés est la moins courante et c'est chez eux qu'on observe une forte baisse entre 1986 et 1997. La dégradation de la situation économique ne s'est pas accompagnée d'un accroissement ou tout au moins d'une persistance de cette pratique<sup>11</sup>. Au contraire, il semble que les mères, et les couples le cas échéant, ont moins souvent que par le passé recours à cette forme de circulation des

<sup>9</sup> C'est ce qu'avance Uche Isiugho-Abanihe (1985 : 67) : « *omen who have sent out children have additional children to replace those away or to have more to send out* ».

<sup>10</sup> Notons que ces enquêtes ne donnent des informations sur les placements d'enfants qu'au moment de sa réalisation. Or, il est possible que cette pratique concerne presque tous les enfants qui peuvent être confiés à différents moments de leur enfance.

<sup>11</sup> Ce sont les hypothèses avancées par Caroline Bledsoe et Uche Isiugho-Abanihe (1989 : 471) : « *if urbanization increases and the national economy continues to deteriorate, the institution of sending young children to rural grannies is likely to increase : not merely because it is an expeditious way of caring for young children, but because it is only one of several options for bolstering the security that rests on strong urban-rural ties* ».

enfants au sein de la famille élargie. Ils souhaitent peut être de plus en plus les garder auprès d'eux, ce qui serait significatif de changements d'attitude de la part des couples en matière de gestion de leur descendance : les coûts et valeurs des enfants auraient augmenté.

C'est surtout les enfants âgés de 5 ans et plus qui sont concernés par la pratique des enfants confiés. Ce sont les mères au milieu de leur vie féconde qui en placent le plus souvent. Cette pratique peut leur permettre d'alléger leur charge d'éducation. Ces enfants sont aussi arrivés à un âge où ils peuvent acquérir une formation et être utiles dans une activité domestique ou de production.

Il semble que les motifs du placement des garçons diffèrent de ceux des filles. Ces dernières sont appréciées pour les aides en travaux domestiques qu'elles peuvent fournir à leur ménage de résidence. Les garçons seraient plus souvent que les filles placés à des âges correspondant à l'entrée au collège. Ils peuvent aussi être confiés pour être formés à un métier ou pour l'apprentissage du Coran. Avec la dégradation de la situation économique et des conditions scolaires, une stratégie pour les parents est de scolariser leurs enfants en milieu rural. Les frais de scolarisation y sont généralement moins importants qu'en ville et les classes moins surchargées. En outre, au Sénégal, comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, l'entrée au collège est conditionnée par l'obtention d'un examen de passage qui est soumis à des quotas par régions. Des parents, dans l'optique de faire accéder leurs enfants au collège, les font alors redoubler dans une autre région que celle dont ils sont originaires. Ils choisissent en priorité, mais également selon les possibilités offertes par leurs réseaux de connaissance et selon leurs moyens, un établissement réputé meilleur.

La pratique du placement des enfants a diminué en ville entre 1986 et 1997, principalement chez les garçons et les moins de 5 ans. Cette évolution permet de supposer que l'urbanisation contribue à desserrer les liens familiaux, notamment au sein de la famille élargie. D'autres études tendent à montrer que dans certains pays, les ménages les plus souvent sollicités deviennent réticents à accueillir des enfants. Ils préfèrent envoyer de l'argent pour leur éducation (Locoh, 1993 ; Renne, 1993). La crise économique pèse sur les solidarités familiales (Coussy, 1996).

En revanche, les mères ou les couples résidant en milieu rural ont toujours recours à cette forme de solidarité familiale qui tend même à augmenter chez les filles âgées de 5-9 ans. Il est probable qu'avec la dégradation de la situation économique, les ménages et les couples ruraux souhaitent de plus en plus faire accéder des enfants au monde urbain, notamment dans l'optique d'obtenir de nouveaux revenus, ou tout au moins pour diminuer le nombre de bouches à nourrir. Les avantages sont certains pour le ménage d'accueil pour qui la jeune fille est une source de main-d'œuvre non négligeable.

## BIBLIOGRAPHIE

- AINSWORTH M., 1992, *Economic Aspects of Child Fostering in Côte d'Ivoire*, in *Living Standards Measurement Study*, The world bank, 43p. (Working Paper n°92).
- ANTOINE P., DJIRE M. et LAPLANTE B., 1995, « Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar », *Population*, 1, pp. 95-118.
- ANTOINE P. et GUILLAUME A., 1986, « Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés », in : *Les familles d'aujourd'hui*, AIDELF, n° 2, Paris, INED, pp. 17-29.

- BLANC A. et LLOYD C., 1990, *Women's childrearing strategies in relation to fertility and employment in Ghana*, The population council, 50p. (Working papers n°16).
- BLANC A. et LLOYD C., 1994, « Women's work, child-bearing and child-rearing over the life cycle in Ghana », in : *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa* (ADEPOJU A. and OPPONG C. éds.), pp. 112-131, 245p.
- BLEDSE C. et ROBEY K., 1986, « Arabic literacy and secrecy among the Mende of Sierra Leone », *Man*, 21, n°2, pp. 202-226.
- BOSERUP E., 1970, *Woman's role in economic development*, George Allen and Unwin LTD, London, 283p.
- CLEVENOT D. et PILON M., 1996, Femmes et scolarisation des enfants, Communication au Séminaire International « Femmes et gestion des ressources », IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 24 p.
- COUSSY J. et VALLIN J. (dir.), 1996, *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, 580p. (Les études du CEPED n° 13).
- DABIRE B., 1998, « Transition démographique et migrations, le confiage des enfants : alternative à une transition de crise ? », in : *Troisièmes journées du Réseau Démographie « Les transitions démographiques des pays du Sud », Séance 6 : Statut de la femme et approche de genre, Rabat 9-12 décembre 1998*, AUPELF-UREF, 12p.
- FINDLEY S. et DIALLO A., 1988, « Foster Children : Links between Urban and Rural Families », in Congrès africain de population, vol. 2, Dakar, UIESP, pp. 5.2.43-57.
- GOODY E., 1970, « Kinship fostering in Gonja, » in : *Socialization, the approach from social anthropology*, (MAYER P. éd), pp. 51-74 - Tavistock Publications, 352p.
- GOODY E., 1982, *Parenthood and social reproduction : fostering and occupational roles in West Africa*, Cambridge University Press, London, New-York, New Rochelle, Melbourne, Sydney, 348p.
- GUILLAUME A. et VIMARD P., juillet 1990, *Santé de la mère et de l'enfant et dynamique familiale à Sassandra*, Paris, 97p. (Études et Recherches ENSAE, ORSTOM et UNICEF).
- HERTRICH V. et PILON M., 1997, *Transitions de la nuptialité en Afrique*, Paris, CEPED, 27p. (Rapport de recherche n°15).
- ISAAC B. et CONRAD S., 1982, « Child Fosterage among the Mende of Upper Bambara Chiefdom, Sierra Leone : Rural-Urban and Occupational comparisons », *Ethnology*, XXI, n°3, pp. 243-257.
- ISIUGO-ABANIHE U., mars 1985, « Child Fosterage in West Africa », *Population and Development Review*, 11, n°1, pp. 53-73.
- LALLEMAND S., 1976, « Génitrices et Educatrices Mossi », *L'Homme*, XVI, n°1, pp. 109-124.
- LALLEMAND S., 1980, « L'Adoption des enfants chez les Kotokoli du Togo », *Anthropologie et Sociétés*, IV, n° 2, pp. 19-37.
- LANGE M. F., 1998, *L'école et les filles en Afrique*, Karthala, 254p.
- LLOYD C. et DESAI S., 1992, « Children's Living Arrangements in Developing Countries », *Research and Policy Review*, 11, n°3, pp. 193-216.
- LLOYD C. et GAGE-BRANDON A., 1993, « High fertility and the intergenerational transmission of gender inequality ; children's transition to adulthood in Ghana », in : Séminaire « *Les femmes et les changements démographiques en Afrique au sud du Sahara* », ORSTOM Dakar, Sénégal, UIESP, 24p.

- LOCOH T., 1986, « L'émigration, ses coûts et avantages pour le Togo méridional », in : *Migrations Togolaises, Bilan et Perspectives* (LEBRIS É., PONTIE G., QUESNEL A., GREGORY J., DUQUETTE-AHADO M. T., VIGNIKIN É. éd.), URD, Lomé, pp. 283-298.
- LOCOH T., 1993, « Les familles africaines face à la crise », *Afrique contemporaine*, n°166, pp. 3-14.
- LOCOH T., 1988, « Structures Familiales et changements sociaux », in : *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara* (TABUTIN D. éd.), pp. 441-478 - Paris, L'Harmattan, 551p.
- LOCOH T., 1997, « Structures familiales : l'apport de la démographie », in *Ménages et familles en Afrique* (PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN K. et VIMARD P. éd.), pp. 11-29., Paris, CEPED, 424p. (Les Études du CEPED n°15).
- LOCOH T. et MAKDESSI Y., 1996, *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-Saharienne*, 48p. (Les dossiers du CEPED n°44).
- MARCOUX R., 1994, *Le travail ou l'école, l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, 200p. (Études et travaux du CERPOD n°12).
- MAC DANIEL A. et ZULU E., 1996, « Mothers, fathers, and children : regional patterns in child-parent residence in sub-Saharan Africa », *Étude de la population africaine*, n°11, octobre, UEPA, Dakar, Sénégal, 28p.
- PAGE H., 1989, « Childrearing versus Childbearing : Coresidence of Mother and Child in Sub-Saharan Africa », in : *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa* (LESTHAEGHE R. éd.), pp. 401-441, -Berkeley, University of California Press, 556p.
- PENNINGTON R. et HARPENDING H., 1993, « Child fosterage and social parenthood », in : *The structure of an African pastoralist community, demography, history and ecology of the Ngamiland Herero* (PENNINGTON R. et HARPENDING H. éd.), Clarendon Press, Oxford, pp.171-199.
- PILON M., 1995, « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », *Cahiers des Sciences Humaines, ORSTOM*, 31, n°3, pp. 697-718.
- RABAIN J., 1979, *L'enfant du lignage, du sevrage à la classe d'âge*, Payot, Paris, 237p.
- RENNE E., 1993, « History in the making, an Anthropological approach to the demographic analysis of child fostering in Southwestern Nigeria », in : *Congrès International de la Population, Montreal*, UIESP, Belgique, pp. 327-342.
- SADIO A., 1989, *Child circulation in Senegal : exploratory data analysis from Demographic and Health Survey*, non publié, 18p. + tableaux.
- SAVANÉ L., 1994, « Le confiage des enfants à Pikine », in : *La population du Sénégal* (CHARBIT Y. et NDIAYE S. éd.), pp. 127-142, DPS-CERPAA, Paris, 618p.
- VANDERMEERSCH C., 2000, *Les enfants confiés au Sénégal*, thèse de doctorat de l'Institut d'Études Politiques de Paris, discipline Démographie économique, sous la direction de LOCOH T., 502p. + annexes.
- VIMARD P. et N'CHO S., 1988, « Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire : structures et probabilités de transition », in : *African Population Conference, Congrès Africain de Population*, vol. 2, Dakar, UIESP, pp. 5.2. 59-74.
- WAKAM J., 1999, « Urbanisation et structures familiales des ménages en Afrique. Aperçu général et cas spécifiques du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal », in : *Communication à la Chaire Quetelet « Populations et défis urbains », Séance 4 : Comportements démographiques : spécificités urbaines d'aujourd'hui, Louvain-La-Neuve, 26-29 octobre 1999*, 28p.

## ANNEXE

TABLEAU ANNEXE 1 : PYRAMIDE DES ÂGES DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS ÂGÉS DE 0-14 ANS ET DES PLACÉS, POUR CHACUN DES SEXES ET PAR ANNÉE D'ENQUÊTE, EDS SÉNÉGAL 1986, 1992-93 ET 1997.

Âge	Ensemble						Placés					
	EDS 86		EDS 92-93		EDS 97		EDS 86		EDS 92-93		EDS 97	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<i>Garçons</i>												
0	370	8,7	528	8,5	608	7,6	0	0,0	0,0	0,0	1	0,1
1	371	8,8	480	7,8	623	7,8	5	0,9	4	0,5	5	0,5
2	338	8,0	453	7,3	589	7,3	12	2,2	23	2,9	24	2,5
3	348	8,2	465	7,5	622	7,7	29	5,3	23	2,9	26	2,8
4	347	8,2	459	7,4	580	7,2	32	5,9	33	4,2	25	2,6
5	344	8,1	387	6,3	623	7,8	45	8,2	31	3,9	49	5,2
6	369	8,7	456	7,4	608	7,6	52	9,5	64	8,1	61	6,4
7	301	7,1	508	8,2	593	7,4	49	9,0	72	9,1	92	9,7
8	276	6,5	418	6,8	555	6,9	61	11,2	86	10,9	106	11,2
9	211	5,0	374	6,1	467	5,8	38	7,0	77	9,8	89	9,3
10	266	6,3	401	6,5	526	6,6	50	9,2	85	10,8	98	10,3
11	168	4,0	315	5,1	444	5,5	37	6,8	65	8,3	105	11,0
12	204	4,8	349	5,6	441	5,5	48	8,8	81	10,3	98	10,3
13	161	3,8	302	4,9	397	5,0	41	7,5	78	9,9	98	10,3
14	158	3,7	285	4,6	349	4,3	47	8,6	65	8,3	75	7,9
Total	4232	100	6180	100	8024	100	546	100	787	100	951	100
<i>Filles</i>												
0	387	9,4	570	8,9	671	8,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0
1	381	9,2	439	6,9	635	8,0	5	1,1	3	0,4	3	0,3
2	325	7,9	491	7,7	542	6,8	23	4,9	15	1,9	23	2,6
3	350	8,5	525	8,2	599	7,5	29	6,1	51	6,3	48	5,3
4	304	7,4	517	8,1	557	7,0	36	7,6	52	6,4	41	4,5
5	321	7,8	434	6,8	525	6,6	37	7,8	49	6,1	54	6,0
6	302	7,3	486	7,6	568	7,1	39	8,2	71	8,8	73	8,1
7	292	7,1	503	7,9	605	7,6	43	9,1	78	9,7	98	10,9
8	293	7,1	385	6,0	552	6,9	40	8,5	64	7,9	84	9,3
9	226	5,5	353	5,5	495	6,2	28	5,9	69	8,5	74	8,2
10	245	5,9	399	6,3	530	6,7	39	8,2	74	9,2	98	10,8
11	172	4,2	313	4,9	432	5,4	38	8,0	59	7,3	75	8,3
12	180	4,4	355	5,6	429	5,4	34	7,2	77	9,5	67	7,5
13	177	4,3	313	4,9	441	5,5	38	8,0	74	9,2	91	10,1
14	179	4,3	291	4,6	383	4,8	44	9,3	72	8,9	75	8,3
Total	4134	100	6374	100	7965	100	473	100	808	100	904	100
<i>Sources</i> : Questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.												

TABLEAU ANNEXE 2 : PROPORTION DE GARÇONS ET DE FILLES PLACÉS SELON LEUR ÂGE ACTUEL, PAR ANNÉE D'ENQUÊTE. (POUR 100 GARÇONS OU FILLES DU MÊME ÂGE)

Âge	Garçons			Filles		
	EDS 86	EDS 92-93	EDS 97	EDS 86	EDS 92-93	EDS 97
0	0	0	0,1	0,0	0,0	0,0
1	1,3	0,8	0,7	1,3	0,7	0,4
2	3,6	5,1	4,1	7,1	3,1	4,3
3	8,3	4,9	4,2	8,3	9,7	8,0
4	9,2	7,2	4,3	11,8	10,1	7,3
5	13,1	8,0	7,9	11,5	11,3	10,3
6	14,1	14,0	10,0	12,9	14,6	12,8
7	16,3	14,2	15,5	14,7	15,5	16,2
8	22,1	20,6	19,2	13,7	16,6	15,2
9	18,0	20,6	19,0	12,4	19,5	15,0
10	18,8	21,2	18,7	15,9	18,5	18,4
11	22,0	20,6	23,5	22,1	18,8	17,4
12	23,5	23,2	22,3	18,9	21,7	15,7
13	25,5	25,8	24,6	21,5	23,6	20,7
14	29,7	22,8	21,6	24,6	24,7	19,7
Ensemble	12,9	12,7	11,9	11,4	12,7	11,4

Sources : Questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.

TABLEAU ANNEXE 3 : RÉPARTITION (%) DES FEMMES ÂGÉES DE 15-49 ANS, DE CELLES AYANT AU MOINS UN ENFANT VIVANT ÂGÉ DE MOINS DE 15 ANS ET DE CELLES PLAÇANT L'UN D'ENTRE EUX SELON LEUR ÂGE (PAR GROUPES QUINQUENNAUX), PAR ANNÉE D'ENQUÊTE.

Âge	Effectif et répartition (%) des femmes de 15-49 ans						Effectif et répartition (%) des mères susceptibles de placer un enfant						Effectif et répartition (%) des mères plaçant un enfant					
	EDS 86		EDS 92		EDS 97		EDS 86		EDS 92		EDS 97		EDS 86		EDS 92		EDS 97	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
15-19	924	22,1	1381	22,7	1844	22,5	208	7,1	256	6,2	304	5,6	8	1,1	18	1,6	14	1,0
20-24	837	20,0	1131	18,6	1565	19,1	591	20,2	730	17,7	862	16,0	99	13,3	112	9,9	113	8,4
25-29	793	19,0	999	16,5	1387	16,9	705	24,1	849	20,6	1115	20,7	184	24,7	233	20,6	292	21,7
30-34	625	15,0	857	14,1	1077	13,1	575	19,6	791	19,2	1003	18,7	198	26,6	298	26,3	343	25,5
35-39	454	10,9	775	12,8	1092	13,3	414	14,1	705	17,1	1017	18,9	131	17,6	246	21,8	306	22,7
40-44	288	6,9	571	9,4	734	8,9	235	8,0	498	12,1	648	12,1	74	9,9	155	13,7	176	13,0
45-49	256	6,1	357	5,9	504	6,1	199	6,8	286	7,0	427	7,9	50	6,7	69	6,1	103	7,7
Total	4177	100	6071	100	8203	100	2927	100	4115	100	5375	100	744	100	1131	100	1347	100

Sources : Questionnaires individuels femmes, EDS Sénégal 1986, 1992-93 et 1997.